RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

(article L227-10 du Code de commerce, SAS sans commissaire aux comptes)

[Dénomination sociale], société par actions simplifiée au capital de [montant] euros, siège social : [adresse], RCS [ville] [numéro SIREN]. Exercice clos le [date de clôture].

1. Objet du rapport

Mesdames, Messieurs les associés, en application de l'article L227-10 du Code de commerce et de l'article [n°] des statuts, je vous présente mon rapport sur les conventions intervenues au cours de l'exercice clos le [date], directement ou par personne interposée, entre la société et son président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L233-3 du Code de commerce.

2. Conventions conclues au cours de l'exercice

Convention n° 1

Personne intéressée : [nom, qualité : président / dirigeant / associé détenant [x] % des droits de vote / société contrôlante].

Nature et objet : [ex. bail commercial, prêt en compte courant d'associé, contrat de prestation de services, convention de trésorerie, cession d'un actif].

Date de conclusion : [date].

Conditions essentielles : [prix ou loyer, taux d'intérêt, durée, délais de paiement, garanties].

Montants facturés ou versés au cours de l'exercice : [montant] euros HT.

Intérêt pour la société : [motifs justifiant la convention, comparaison avec les conditions du marché].

Convention n° 2

[Reprendre les mêmes rubriques pour chaque convention.]

3. Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie

[Lister ces conventions avec la personne intéressée, l'objet et les montants de l'exercice, ou indiquer : « Aucune convention conclue au cours d'exercices antérieurs ne s'est poursuivie au cours de l'exercice ».]

4. Conventions exclues du présent rapport

Les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales ne figurent pas dans le présent rapport (article L227-11 du Code de commerce).

5. Décision des associés

Je vous invite à statuer sur le présent rapport dans les conditions prévues à l'article [n°] des statuts. La personne intéressée [peut / ne peut pas, selon les statuts] prendre part au vote. Les conventions non approuvées produisent néanmoins leurs effets ; il peut être mis à la charge de la personne intéressée et, éventuellement, du président et des autres dirigeants d'en supporter les conséquences dommageables pour la société.

Fait à [ville], le [date].

Le président : [nom, prénom ou dénomination], signature

MENTION AU REGISTRE DES DÉCISIONS (SASU)

Registre des décisions de l'associé unique de la société [dénomination], SASU au capital de [montant] euros, RCS [ville] [numéro].

Mention de convention (article L227-10, alinéa 4, du Code de commerce)

Le [date], la société a conclu avec [nom de l'associé unique / du président / de la société contrôlant l'associé unique] une convention portant sur [objet], aux conditions suivantes : [prix, taux, durée, garanties].

Cette convention est mentionnée au présent registre ; elle ne donne lieu ni à rapport ni à vote.

Fait à [ville], le [date]. Signature de l'associé unique : [nom].

Modèle indicatif proposé par centre-affaires-92.fr. Vérifiez les articles de vos statuts (majorité, droit de vote de l'intéressé, délai de présentation) et faites relire le document par un professionnel en cas de doute.